

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 739 publiée le 31 mars 2020

MESSES ET SACREMENTS EN SITUATION DE PENURIE Entretien avec l'abbé Claude Barthe

Paix liturgique - Monsieur l'Abbé, vous avez publié un article dans la revue L'Homme nouveau pour saluer l'attitude des évêques polonais et de onze évêques espagnols, qui ont maintenu - avec toutes sortes de prudentes conditions à respecter - le principe d'une célébration publique de la messe. Qu'en est-il en France ?

L'abbé Claude Barthe - Malheureusement, l'Église de France n'a pas suivi cette ligne pastorale. Elle a même anticipé ou aggravé les mesures gouvernementales. Plus aucune messe publique n'est permise, plus aucun baptême, plus aucun mariage.

En outre, l'administration des hôpitaux interdit désormais aux prêtres de visiter les malades, quelle que soit d'ailleurs la maladie qui afflige ceux qu'ils voudraient visiter pour leur donner les sacrements, confession, communion, sacrement des malades. Mais ceci est le fait de l'administration, pas de la Conférence des Évêques. Et il faut saluer l'initiative de Mgr Benoist de Siny, vicaire-général du diocèse de Paris, qui a demandé aux autorités d'autoriser tous les malades qui en expriment le désir, ou dont la famille manifeste ce désir, à recevoir la visite d'un aumônier (Le Figaro, 29 mars 2020). Il l'a même demandé pour les autres religions, dialogue oblige.

Paix liturgique - On vit une sorte d'éclipse sociale de la religion.

L'abbé Claude Barthe - Oui, temporaire, comme toutes les éclipses, mais qui se produit au moment du Carême, de la Semaine Sainte et de Pâques. Cela aura des conséquences. D'abord, pour le salut des âmes : ne plus baptiser... Par ailleurs, il importe beaucoup, pour la société elle-même, que le culte rendu à Dieu, et spécialement la messe, soit célébrée au grand jour. Enfin, l'éloignement des fidèles vis-à-vis de leurs pasteurs, dont souffre déjà l'Église, risque de s'aggraver.

Il est curieux, à ce propos, de voir quelqu'un comme Mgr Athanasius Schneider se retrouver de l'avis d'un prêtre de la Mission de France, le P. Denis Chautard ! Mgr Schneider (Doc 2 à la fin de cette lettre) dans un entretien à The Remnant, (traduction <https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/>) déclare : « Tant que les supermarchés sont ouverts et accessibles et que les gens ont accès aux transports publics, on ne voit pas de raison plausible d'interdire aux gens d'assister à la messe dans une église. On pourrait garantir dans les églises des mesures de protection hygiénique identiques, voire meilleures. [...] On pourrait limiter le nombre de participants et augmenter la fréquence de la célébration des messes. Le P. Chautard demande quant à lui aux prêtres de ne pas se séparer de leur troupeau : « Nous n'avons pas pour vocation à célébrer la messe seuls, confinés, même si la messe "en solitaire" peut avoir une profond sens mystique ». Les prêtres n'ont pas à priver les chrétiens de l'eucharistie « et encore moins - en ces temps du Carême - du sacrement du Pardon ». Bien sûr il recommande, comme nous le faisons tous, la communion de désir, tout en avertissant de ne pas s'habituer à un « sacré de substitution », il veut dire un sacré par Internet. J'ajoute que les messes que l'on peut suivre en ligne sont assurément une aide très appréciable pour la piété, mais notre religion est une religion de l'Incarnation : attention à la dérive virtuelle ! Les pasteurs savent déjà qu'en période normale trop de fidèles se dispensent de la messe pour de faibles raisons et estiment qu'il leur suffit alors d'« assister » à une messe télévisée ou en ligne. On peut craindre l'installation de mauvaises habitudes.

Paix liturgique - Concrètement, qu'est-il encore possible de faire en matière de célébration publique de la messe ?

L'abbé Claude Barthe - Légalement, en Italie, plus rien. En France, très peu de chose. En France, théoriquement, tout « rassemblement » pour une cérémonie est désormais interdit, sauf pour les enterrements mais pour moins de vingt personnes. En revanche, les églises peuvent rester ouvertes. Un nombre très conséquent de prêtres profitent de cette permission, y exposent le Saint Sacrement, et entendent les confessions. Tout cela en suivant de rigoureuses

précautions, spécialement des conditions de distances, qui sont d'autant plus faciles à respecter que très peu de catholiques profitent de leurs déplacements « liés à l'activité physique » pour venir y prier.

Rien n'interdit alors aux prêtres de dire une ou plusieurs messes « privées » dans un lieu de culte ouvert, auxquelles les fidèles venus pour prier peuvent assister de loin. C'est ce que font d'ailleurs un certain nombre de prêtres. Et c'est cette possibilité extrêmement modeste, avec toutes les précautions d'hygiène imposées, que demande de mettre en œuvre une pétition lancée par des amis, qui ont pris le nom de « Fidèles catholique » (Doc 1), pétition que j'invite chacun à signer et à faire circuler, comme toutes celles qui vont dans le même sens.

Document 1

Pour que les fidèles catholiques aient accès aux sacrements pendant l'épidémie

Aux évêques de France, supérieurs religieux, curés, prêtres ayant charge d'âmes

Chers Pères dans le Christ,

À l'approche de Pâques et dans les conditions présentes de confinement, nous vous prions instamment de faciliter aux catholiques de France l'accès à la messe, bien précieux entre tous pour l'Église et pour le monde, spécialement à la messe dominicale.

Nous vous demandons de permettre et d'organiser, chacun à votre niveau de responsabilité, comme cela se fait ailleurs (notamment dans 11 diocèses d'Espagne, ou encore en Pologne), dans le strict respect des règlements en vigueur, mais sans les aggraver :

- Que les églises et chapelles restent ouvertes, notamment le dimanche ;
- Que chaque prêtre y dise autant de messes qu'il lui paraîtra nécessaire, du fait de la gravité de la situation ;
- Que les fidèles, sans rassemblement, avec toutes les précautions voulues, notamment de distance les uns des autres (organisation de l'entrée et de la sortie de l'église, brièveté de l'office), puissent s'y trouver et y prier au moment de l'office.

Sachant bien entendu que les conditions présentes constituent un empêchement suffisant pour dispenser de l'obligation dominicale, et que les chrétiens qui se rendent aujourd'hui dans les églises ouvertes sont peu nombreux.

Nous faisons en outre confiance à votre sollicitude pour répondre à toute demande de confessions, communions, tant aux malades qu'aux personnes isolées, et de sacrement des malades.

Signez ici.

Document 2

(traduction : <https://leblogdejeannesmits.blogspot.com/>)



28 mars, 2020

Mgr Athanasius Schneider commente l'arrêt de la célébration - publique de la messe

Mgr Athanasius Schneider vient d'accorder un important entretien à Diane Montagna, publié cette nuit par The Remnant. Il répond à ses questions sur la cessation quasi globale de la célébration publique de la messe, et sur les ordres donnés aux prêtres par de nombreux évêques de ne pas donner les sacrements aux fidèles. Et de mettre tout cela en perspective avec les nombreuses profanations de la sainte Eucharistie et le manque de foi en la Présence réelle qui a envahi l'Eglise depuis cinquante ans. Il n'hésite pas à faire le lien avec les annonces de l'Apocalypse. C'est un appel à la pénitence et à la foi en ce temps de « dictature sanitaire ».

Les prêtres doivent-ils obéir aux ordres qui leur sont donnés de fermer leurs églises ? Non, répond Mgr Schneider, qui les invite à la « créativité » pour célébrer publiquement la messe en respectant les précautions d'hygiène liées à l'épidémie du coronavirus.

En voici la traduction intégrale par mes soins, relue et approuvée par Mgr Schneider. - J.S.

Diane Montagna : Excellence, quelle est votre impression générale sur la manière dont l'Eglise gère l'épidémie de coronavirus ?

Mgr Schneider : J'ai l'impression que la majorité des évêques a réagi de façon précipitée et par panique en interdisant toutes les messes publiques et - ce qui est encore plus incompréhensible - en fermant les églises. Ces évêques ont réagi davantage comme des bureaucrates civils qu'en pasteurs. En se concentrant trop exclusivement sur toutes les mesures de protection hygiénique, ils ont perdu une vision surnaturelle et ont abandonné la primauté du bien éternel des âmes.

Le diocèse de Rome a rapidement suspendu toutes les messes publiques pour se conformer aux directives du gouvernement. Les évêques du monde entier ont pris des mesures similaires. Les évêques polonais, en revanche, ont demandé que davantage de messes soient célébrées afin que les congrégations soient plus petites. Que pensez-vous de la décision de suspendre les messes publiques pour empêcher la propagation du coronavirus ?

Tant que les supermarchés sont ouverts et accessibles et que les gens ont accès aux transports publics, on ne voit pas de raison plausible d'interdire aux gens d'assister à la messe dans une église. On pourrait garantir dans les églises des mesures de protection hygiénique identiques, voire meilleures. Par exemple, avant chaque messe, on pourrait désinfecter les bancs et les portes, et tous ceux qui entrent dans l'église pourraient se désinfecter les mains. D'autres mesures similaires pourraient également être prises. On pourrait limiter le nombre de participants et augmenter la fréquence de la célébration des messes. L'exemple de vision surnaturelle en temps d'épidémie donné par le président tanzanien John Magufuli devrait nous inspirer. Le président Magufuli, catholique pratiquant, a déclaré le dimanche 22 mars 2020 (dimanche de Laetare), à la cathédrale de Saint-Paul, dans la capitale tanzanienne de Dodoma : « J'insiste auprès de vous, mes

frères chrétiens et même auprès de vous, les musulmans : n'ayez pas peur, ne cessez pas de vous rassembler pour glorifier Dieu et le louer. C'est pourquoi, en tant que gouvernement, nous n'avons pas fermé d'églises ou de mosquées. Au contraire, elles devraient toujours être ouvertes pour que les gens puissent chercher refuge auprès de Dieu. Les églises sont des lieux où les gens peuvent chercher la vraie guérison, car c'est là que réside le vrai Dieu. N'ayez pas peur de louer et de chercher le visage de Dieu dans l'église. »

Faisant référence à l'Eucharistie, le Président Magufuli a également prononcé ces mots encourageants : « Le coronavirus ne peut pas survivre dans le corps eucharistique du Christ ; il sera bientôt brûlé. C'est exactement pour cela que je n'ai pas paniqué en recevant la sainte communion, parce que je savais qu'avec Jésus dans l'Eucharistie, je suis en sécurité. C'est le moment de renforcer notre foi en Dieu. » ([Le discours du président Magufuli peut être consulté en swahili ici](#)).

Pensez-vous qu'un prêtre agirait de manière responsable en célébrant une messe privée en présence de quelques fidèles laïcs, tout en prenant les précautions sanitaires nécessaires ?

Ce serait responsable, mais aussi méritoire ; cela constituerait un acte pastoral authentique, à condition bien sûr que le prêtre prenne les précautions sanitaires nécessaires.

Les prêtres sont dans une position difficile dans cette situation. Certains bons prêtres sont critiqués pour avoir obéi aux directives de leur évêque de suspendre les messes publiques (alors qu'ils continuent à célébrer une messe privée). D'autres cherchent des moyens créatifs d'entendre les confessions tout en cherchant à préserver la santé des gens. Quels conseils donneriez-vous aux prêtres pour vivre leur vocation en ces temps difficiles ?

Les prêtres doivent se rappeler qu'ils sont avant tout pasteurs des âmes immortelles. Ils doivent imiter le Christ, qui a dit : « Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est pas pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, et abandonne les brebis, et s'enfuit ; et le loup ravit et disperse les brebis. Le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire, et qu'il ne se met pas en peine des brebis. Je suis le bon pasteur, et je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent » (Jean 10, 11-14) Si un prêtre observe de manière raisonnable toutes les précautions sanitaires nécessaires et fait preuve de discernement, il n'est pas tenu d'obéir aux directives de son évêque ou du gouvernement lui ordonnant de suspendre la Messe pour les fidèles. De telles directives sont une pure loi humaine, alors que la loi suprême dans l'Église est le salut des âmes. Les prêtres dans une telle situation doivent être extrêmement créatifs pour assurer aux fidèles, même pour un petit groupe, la célébration de la sainte messe et la réception des sacrements. Tel était le comportement pastoral de tous les prêtres confesseurs et martyrs au temps des persécutions.

Est-il jamais légitime que les prêtres défient l'autorité, en particulier l'autorité ecclésiastique (par exemple, si un prêtre se voit enjoindre de ne pas aller rendre visite aux malades et aux mourants) ?

Si une autorité ecclésiastique interdit à un prêtre d'aller rendre visite aux malades et aux mourants, il ne peut pas obéir. Une telle interdiction constitue un abus de pouvoir. Le Christ n'a pas donné à l'évêque le pouvoir d'interdire la visite des malades et des mourants. Un vrai prêtre fera tout ce qu'il peut pour rendre visite à un mourant. De nombreux prêtres l'ont fait même lorsque cela signifiait mettre leur vie en danger, soit en cas de persécution, soit en cas d'épidémie. Nous avons de nombreux exemples de tels prêtres dans l'histoire de l'Église. Saint Charles Borromée, par exemple, donnait la sainte communion de ses propres mains sur la langue de mourants infectés par la peste. À notre époque, nous avons l'exemple émouvant et édifiant de prêtres, en particulier de la région de Bergame, dans le nord de l'Italie, qui ont été infectés et sont morts parce qu'ils s'occupaient de patients mourants atteints de coronavirus. Un prêtre de 72 ans atteint de coronavirus est mort il y a quelques jours en Italie, après avoir abandonné le respirateur, dont il avait besoin pour survivre, et avoir permis qu'il soit donné à un patient plus jeune. Ne pas aller rendre visite aux malades et aux mourants est un comportement qui relève plus du mercenaire que du bon pasteur.

Vous avez passé vos premières années dans l'église clandestine soviétique. Quel point de vue ou perspective aimeriez-vous partager avec les fidèles laïcs qui ne peuvent pas assister à la messe, et dans certains cas, ne peuvent même pas passer du temps devant le saint sacrement parce que toutes les églises de leur diocèse ont été fermées ?

J'encouragerais les fidèles à faire des actes fréquents de communion spirituelle. Ils pourraient lire et contempler les lectures quotidiennes de la Messe et l'ordo entier de la Messe. Ils pourraient envoyer leur saint Ange gardien pour adorer Jésus-Christ dans le tabernacle en leur nom. Ils pourraient s'unir spirituellement à tous les chrétiens qui sont en prison au nom de leur foi, à tous les chrétiens qui sont malades et alités, à tous les chrétiens mourants qui sont privés des sacrements. Dieu remplira de nombreuses grâces ce temps de privation temporelle de la sainte messe et du Saint-Sacrement.

Le Vatican a récemment annoncé que les liturgies de Pâques seront célébrées en l'absence des fidèles. Il a précisé par la suite qu'il étudie « des moyens de mise en œuvre et de participation qui respectent les mesures de sécurité mises en place pour prévenir la propagation du coronavirus ». Quel est votre avis sur cette décision ?

Étant donné la stricte interdiction des rassemblements de masse par les autorités gouvernementales italiennes, on peut comprendre que le pape ne puisse pas célébrer les liturgies de la Semaine Sainte en présence d'un grand nombre de fidèles. Je pense que les liturgies de la Semaine Sainte pourraient être célébrées par le Pape en toute dignité et sans qu'on les abrège, par exemple dans la Chapelle Sixtine (comme c'était la coutume des papes avant le Concile Vatican II), avec la participation du clergé (cardinaux, prêtres) et d'un groupe choisi de fidèles, auxquels des mesures de protection hygiénique seraient préalablement appliquées. On ne voit pas la logique d'interdire l'allumage du feu, la bénédiction de l'eau et le baptême lors de la Veillée pascale, comme si ces actions risquaient de propager un virus. Une peur quasi-pathologique a vaincu la raison commune et la vision surnaturelle.

Votre Excellence, que révèle la gestion de l'épidémie de coronavirus par l'Église sur l'état de l'Église et en particulier de sa hiérarchie ?

Elle révèle la perte d'une vision surnaturelle. Au cours des dernières décennies, de nombreux membres de la hiérarchie de l'Église ont été surtout immergés dans les affaires séculières, intérieures et temporelles et sont ainsi devenus aveugles aux réalités surnaturelles et éternelles. Leurs yeux ont été remplis de la poussière des occupations terrestres, comme l'a dit un jour saint Grégoire le Grand (voir Regula pastoralis II, 7). Leur réaction face à l'épidémie du coronavirus a révélé qu'ils accordent plus d'importance au corps mortel qu'à l'âme immortelle des hommes, oubliant les paroles de notre Seigneur : « En effet, que servirait à l'homme de gagner le monde entier et de perdre son âme ? » (Marc 8, 36). Les mêmes évêques qui tentent aujourd'hui de protéger (parfois par des mesures disproportionnées) le corps de leurs fidèles de la contamination par un virus matériel, ont tranquillement laissé le virus des enseignements et pratiques hérétiques se répandre parmi leur troupeau.

Le cardinal Vincent Nichols a récemment déclaré que nous aurons une faim nouvelle de l'Eucharistie après la disparition de l'épidémie du coronavirus ? Êtes-vous d'accord avec cela ?

J'espère que ces paroles se vérifieront chez de nombreux catholiques. C'est une expérience humaine commune que la privation prolongée d'une réalité importante enflamme le cœur des gens qui la désirent ardemment. Cela s'applique, bien sûr, à ceux qui croient et aiment vraiment l'Eucharistie. Une telle expérience aide également à réfléchir plus profondément sur la signification et la valeur de la sainte Eucharistie. Peut-être que les catholiques qui étaient si habitués au Saint des Saints qu'ils en sont venus à le considérer comme quelque chose d'ordinaire et de commun connaîtront une conversion spirituelle et comprendront et traiteront désormais la sainte Eucharistie comme extraordinaire et sublime.

Le dimanche 15 mars, le pape François est allé prier devant l'image du Salus Populo Romani à Santa Maria Maggiore et devant le Crucifix miraculeux qui se trouve dans l'église de San Marcelo al Corso. Pensez-vous qu'il soit important que les évêques et les cardinaux réalisent des actes de prière publique semblables pour que prenne fin l'épidémie du coronavirus ?

L'exemple du pape François peut encourager de nombreux évêques à accomplir des actes semblables de témoignage public de foi et de prière, et à donner des signes concrets de pénitence qui implorent Dieu de mettre fin à l'épidémie. On pourrait recommander que les évêques et les prêtres traversent régulièrement leurs villes et villages avec le Saint-Sacrement dans l'ostensoir, accompagnés d'un petit nombre de clercs ou de fidèles (un, deux ou trois), selon les réglementations gouvernementales. De telles processions avec le Seigneur Eucharistique transmettront aux fidèles et aux citoyens la consolation et la joie de ne pas être seuls au moment de la tribulation, de savoir que le Seigneur est vraiment avec eux, que l'Église est une mère qui n'a ni oublié ni abandonné ses enfants. Une chaîne mondiale d'ostensoirs portant le Seigneur eucharistique dans les rues de ce monde pourrait être lancée. De telles mini processions eucharistiques, même si elles ne sont réalisées que par un évêque ou un prêtre seul, imploreront des grâces de guérison physique et spirituelle, et de conversion.

Le coronavirus a fait son apparition en Chine peu de temps après le synode de l'Amazonie. Certains médias croient fermement qu'il s'agit d'une punition divine après les épisodes de la Pachamama au Vatican. D'autres croient qu'il s'agit d'un châtement divin à la suite de l'accord entre le Vatican et la Chine. Pensez-vous que l'une ou l'autre de ces positions soit tenable ?

L'épidémie de coronavirus est sans aucun doute, à mon avis, une intervention divine pour châtier et purifier le monde pécheur et aussi l'Église. Nous ne devons pas oublier que Notre Seigneur Jésus-Christ considérait les catastrophes physiques comme des châtements divins. Nous lisons, par exemple : « En ce même temps, il y avait là quelques hommes, qui lui annonçaient ce qui était arrivé aux Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices. Et prenant la parole, il leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de telles choses ? Non, je vous le dis ; mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. Comme ces dix-huit personnes sur lesquelles est tombée la tour de Siloé, et qu'elle a tuées : pensez-vous que leur dette fût plus grande que celle de tous les habitants de Jérusalem ? Non, je vous le dis ; mais, si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement » (Luc 13, 1-5)

La vénération cultuelle de l'idole païenne de la Pachamama à l'intérieur du Vatican, avec l'approbation du Pape, était à coup sûr un grand péché d'infidélité au Premier Commandement du Décalogue, c'était une abomination. Toute tentative de minimiser cet acte de vénération ne peut résister au barrage des preuves évidentes et de la raison. Je pense que ces actes d'idolâtrie ont été le point culminant d'une série d'autres actes d'infidélité par rapport à la sauvegarde du dépôt divin de la Foi par de nombreux membres de haut rang de la hiérarchie de l'Église au cours des décennies passées. Je n'ai pas la certitude absolue que l'apparition du coronavirus est une rétribution divine pour les événements de la Pachamama au Vatican, mais envisager une telle possibilité ne serait pas tiré par les cheveux. Déjà au début de l'Église, le Christ a réprimandé les évêques (les « anges ») des églises de Pergame et de Thyatire en raison de leur connivence avec l'idolâtrie et l'adultère. La figure de « Jézabel », qui séduisait l'Église pour l'amener à l'idolâtrie et à l'adultère (voir Apocalypse 2, 20), pourrait également être comprise comme un symbole du monde d'aujourd'hui - avec lequel flirtent de nombreuses personnes ayant des responsabilités au sein de l'Église.

Les paroles suivantes du Christ restent valables pour notre époque également : « Voici, je vais la jeter sur un lit de douleur, et ceux qui commettent l'adultère avec elle seront dans une très grande tribulation, s'ils ne font pénitence de leurs œuvres. Je frapperai de mort ses enfants, et toutes les Églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres » (Apocalypse 2, 22-23). Le Christ a menacé de châtement, et Il a appelé les églises à la pénitence : « Mais j'ai quelque peu de chose contre toi : c'est que tu as là des hommes qui tiennent à l'enseignement... pour les faire manger la nourriture sacrifiée aux idoles et les faire tomber dans la fornication... Fais pareillement pénitence ; sinon je viendrai bientôt à toi, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche. » Je suis convaincu que le Christ répéterait les mêmes paroles au pape François et aux autres évêques qui ont permis la vénération idolâtre de la Pachamama et qui ont implicitement approuvé les relations sexuelles en dehors d'un mariage valide, en permettant aux personnes dites « divorcées et remariées » qui sont sexuellement actives de recevoir la sainte communion.

Vous avez cité les Évangiles et le Livre de l'Apocalypse. La façon dont Dieu a traité son peuple élu dans l'Ancien Testament nous permet-elle de mieux comprendre la situation actuelle ?

L'épidémie de coronavirus a provoqué une situation au sein de l'Église qui, à ma connaissance, est unique, c'est-à-dire une interdiction quasi mondiale de toutes les messes publiques. Cette situation est en partie analogue à l'interdiction du culte chrétien dans la quasi totalité de l'Empire romain au cours des trois premiers siècles. La situation actuelle est cependant sans précédent, car dans notre cas, l'interdiction du culte public a été prononcée par des évêques catholiques, devançant même les ordres gouvernementaux correspondants.

D'une certaine manière, la situation actuelle peut également être comparée à la cessation du culte sacrificiel du Temple de Jérusalem pendant la captivité babylonienne du peuple élu de Dieu. Dans la Bible, le châtement divin était considéré comme une grâce, par exemple : « Heureux l'homme qui est châtié par Dieu. Ne rejette donc pas la correction du Seigneur. Car c'est lui qui blesse et qui donne le remède ; il frappe, et ses mains guérissent » (Job 5, 17-18), et : « Ceux que j'aime, je les reprends et les châtie ; aie donc du zèle, et fais pénitence. » (Ap. 3, 19). La seule réaction adéquate face à la tribulation, aux catastrophes, aux épidémies et autres situations similaires - qui sont autant d'instruments entre les mains de la Providence divine pour réveiller les gens du sommeil du péché et de l'indifférence envers les commandements de Dieu et la vie éternelle - est la pénitence et la conversion sincère à Dieu. Dans la prière suivante, le prophète Daniel donne aux fidèles de tous les temps un exemple du juste état d'esprit qu'ils doivent avoir, et de la façon dont ils doivent se comporter et prier en temps de tribulation : « Tout Israël a transgressé votre loi et s'est détourné pour ne pas entendre votre voix... Abaissez, mon Dieu, votre oreille et écoutez ; ouvrez vos yeux, et voyez notre désolation et cette ville sur laquelle votre nom a été invoqué ; car ce n'est pas à cause de notre justice que nous vous présentons humblement nos prières, mais à cause de vos abondantes miséricordes. Exaucez-nous, Seigneur ; apaisez-vous, Seigneur ; soyez attentif et agissez ; ne tardez pas, mon Dieu, pour vous-même, parce que votre nom a été invoqué sur cette ville et sur votre peuple » (Dan 9, 11, 18-19).

Saint Robert Bellarmin a écrit : « Signes sûrs concernant la venue de l'Antéchrist... la plus grande et la dernière persécution ; et le sacrifice public (de la Messe) cessera complètement » (La prophétie de Daniel, pages 37-38).

Pensez-vous que ce qu'il évoque là est ce à quoi nous assistons actuellement ? Est-ce le début du grand châtement prophétisé dans le livre de l'Apocalypse ?

La situation actuelle offre suffisamment de motifs raisonnables pour penser que nous sommes au début d'un temps apocalyptique, qui comprend des châtements divins. Notre Seigneur s'est référé à la prophétie de Daniel : « Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie dans le lieu saint, que celui qui lit comprenne » (Mt 24,15). Le livre de l'Apocalypse dit que l'Église devra pendant un certain temps fuir dans le désert (voir Ap 12, 14). L'arrêt presque total du Sacrifice public de la Messe pourrait être interprété comme une fuite dans un désert spirituel. Ce qui est regrettable dans notre situation est le fait que de nombreux membres de la hiérarchie de l'Église ne voient pas la situation actuelle comme une tribulation, comme un châtement divin, c'est-à-dire comme une « visitation divine » au sens biblique. Ces paroles du Seigneur s'appliquent également à de nombreux membres du clergé au milieu de l'épidémie physique et spirituelle actuelle : « Tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée » (Luc 19, 44). La situation actuelle de cette « épreuve du feu » (cf 1 Pierre 4:12) doit être prise au sérieux par le pape et les évêques afin de conduire à une profonde conversion de l'Église entière. Si cela ne se produit pas, alors le message de cette histoire de Søren Kierkegaard sera également applicable à notre situation actuelle : « Un incendie éclate dans les coulisses d'un cirque. Le clown apparaît et tente d'avertir le public. Chacun croit à une blague et rit. Il répète, on rigole encore plus fort. Ainsi la fin du monde se produira au milieu des vivants et chacun pensera : Quelle bonne blague ! »

Excellence, quel est le sens profond de tout cela ?

La situation de la cessation de la célébration publique de la messe et de la sainte communion sacramentelle est si unique et si grave que l'on peut découvrir derrière tout cela une signification plus profonde. Cet événement survient près de cinquante ans après l'introduction de la communion dans la main (en 1969) et une réforme radicale du rite de la Messe (en 1969/1970) avec ses éléments protestants (prière de l'Offertoire) et son style de célébration horizontal et axé sur l'instruction (moments de liberté, célébration en cercle fermé et vers le peuple). La pratique de la communion dans la main au cours des cinquante dernières années a conduit à des profanations involontaires et volontaires du Corps eucharistique du Christ à une échelle sans précédent. Pendant plus de cinquante ans, le Corps du Christ a été (la plupart du temps involontairement) piétiné par les pieds du clergé et des laïcs dans les églises catholiques du monde entier. Le vol des Hosties consacrées a également augmenté à un rythme alarmant. La pratique consistant à communier directement avec ses propres mains et doigts ressemble de plus en plus au geste par lequel on prend la nourriture ordinaire. Chez de nombreux catholiques, la pratique de recevoir la communion dans la main a affaibli la foi en la Présence réelle et en la transsubstantiation, la foi au caractère divin et sublime de la sainte Hostie. La présence eucharistique du Christ est devenue, au fil du temps, inconsciemment, pour ces fidèles une sorte de pain ou de symbole sacré. Maintenant, le Seigneur est intervenu et a privé presque tous les fidèles d'assister à la sainte messe et de recevoir sacramentellement la Sainte Communion.

Les innocents et les coupables endurent ensemble cette tribulation, puisque dans le mystère de l'Église, tous sont mutuellement unis en tant que membres : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12, 26). La cessation actuelle de la sainte messe publique et de la sainte communion pourrait être comprise par le pape et les évêques comme une réprimande divine pour les cinquante dernières années de profanations et de banalisations de l'Eucharistie et, en même temps, comme un appel miséricordieux à une authentique conversion eucharistique de toute l'Église. Que l'Esprit Saint touche le cœur du Pape et des évêques et les pousse à édicter des normes liturgiques concrètes afin que le culte eucharistique de toute l'Église soit purifié et orienté à nouveau vers le Seigneur.

On pourrait suggérer que le Pape, avec les cardinaux et les évêques, réalise un acte public de réparation à Rome pour les péchés contre la sainte Eucharistie, et pour le péché des actes de vénération religieuse des statuettes de la Pachamama. Une fois la tribulation actuelle terminée, le pape devrait édicter des normes liturgiques concrètes, dans lesquelles il invitera toute l'Église à se tourner à nouveau vers le Seigneur dans la manière de célébrer, c'est-à-dire que célébrants et fidèles soient tournés dans la même direction pendant la prière eucharistique. Le Pape devrait également interdire la pratique de la communion dans la main, car l'Église ne peut pas continuer à traiter le Saint des Saints dans la petite Hostie consacrée de manière aussi minimaliste et l'exposant ainsi au danger.

La prière suivante d'Azariah dans la fournaise ardente, que chaque prêtre dit pendant le rite de l'Offertoire de la Messe, pourrait inspirer le Pape et les évêques à des actions concrètes de réparation et de restauration de la gloire du sacrifice eucharistique et du Corps eucharistique du Seigneur : « En esprit d'humilité et le cœur contrit, puissions-nous être accueillis par vous, Seigneur : et que notre sacrifice ait lieu aujourd'hui devant vous de telle manière qu'il vous soit agréable, Seigneur Dieu. Car ceux qui ont confiance en vous ne seront jamais confondus. Et maintenant, nous nous consacrons à vous de tout notre cœur, nous vous craignons, et nous cherchons votre visage. Ne nous couvrez pas de honte ; mais traitez-nous selon votre mansuétude et selon l'abondance de votre miséricorde. Délivrez-nous par un de vos prodiges, et donnez la gloire à votre nom, ô Seigneur ! » (Dn 3, 39-43, Septante).